



COMPTE-RENDU

ASSEMBLEE GENERALE DU 20 MARS 1993

Notre Assemblée Générale s'est tenue, comme prévu, le 20 mars 1993, en présence - et nous les en remercions - de M. le Maire de Villevieille et de M. l'Ingénieur des Travaux Publics de la Subdivision de Sommières.

Nous étions nombreux à écouter avec intérêt la Conférence de J.-L. LIBOUREL, Conservateur du Patrimoine de la Région Languedoc-Roussillon qui a su, avec talent et à l'appui de diapositives judicieusement choisies, nous faire prendre conscience de l'importance du patrimoine, notre BIEN à tous.

Nos actions ont été également évoquées :

Le LAVOIR : En accord avec la Municipalité et afin de ne pas perdre la subvention attribuée par les Bâtiments de France en 1990, nous avons pris l'initiative de commencer les travaux. Notre Président - bon pied, bon oeil - est allé débroussailler, J.-C. PHILIP a eu l'obligeance de transporter des pierres afin de remplacer celles d'origine qui ont été dérobées, et le mapon a remonté la mur d'enceinte.

LE TOURNANT DU FER A CHEVAL : Rien n'a bougé, malgré nos interventions réitérées auprès de la Mairie. Il est vrai que les cantonniers, qui ne sont que deux pour toute l'étendue de la commune, ne peuvent être partout ; aussi allons-nous essayer de l'aménager avec le concours de toutes les bonnes volontés.

Si nos finances nous le permettent et, avec le feu vert de la Mairie, nous pourrions installer une table d'orientation et faire des plantations : Iris, Romarin, Lavande, Santoline et autres plantes qui ne sont pas fragiles et s'adaptent bien chez nous.

LA PLACE DES LAURIERS ROSES : Pauvres lauriers pris dans la gangue des tribunes qui squattent la Place depuis plus de six mois ! mais ne désespérons pas. En effet, ce projet est inscrit au Budget primitif de 1993. Il sera financé en partie, dans le cadre d'Aménagement de Village par : LE CONSEIL REGIONAL, E D F, LE CONSEIL GENERAL, et notre démarche auprès de la CAISSE DE CREDIT AGRICOLE, qui a créé une Fondation pour la Protection de l'Environnement et l'Aménagement de Places et Jardins dans les communes rurales, est en bonne voie.

LES COUSTOURELLES : Une démarche a été faite auprès de Mme SOLIGNAC, Maire de Sommières, afin de réhabiliter le sentier.

LE P O S : L'enquête publique est en cours. Nous sommes allés voir le Commissaire Enquêteur. Nous ne voulons pas être des "empêcheurs de tourner en rond", mais nous voulons que la ceinture verte qui entoure le village soit protégée. Espérons que nous serons entendus.

Villevieille, le 29 mars 1993.